



Prévention des addictions en milieu professionnel

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- appréhender leur milieu professionnel en connaissant la réglementation et les responsabilités du travailleur, ainsi que la position de leur entreprise,
- comprendre l'intérêt de la démarche prévention en identifiant les risques et les différents enjeux dans leur situation de travail pour le salarié, son entreprise,
- identifier les différentes addictions en définissant quel sont les produits psychotropes ainsi que leur effet et conséquences à long terme et a court termes,
- savoir agir lorsque l'on est confronté à une situation potentielle de conduite addictive au travail.

Programme

Séquence 1 (45 min) : Présentations, horaires, vie du groupe ; Les enjeux et objectifs de la formation ; le programme. QCM de positionnement et correction

Séquence 2 (1h) : Focus sur le code du travail : que dit-il sur les addictions et la prévention des addictions Identification des responsabilités de l'employeur et du salarié (Art. 4121 et 4122, etc.) Retour sur le règlement intérieur et la position de l'entreprise ou de la collectivité

Séquence 3 (1h) : Les enjeux humains, sociétaux, réglementaires et financiers ; les statistiques et l'accidentologie, Une chasse aux risques, Les solutions Humaines Organisationnelles Techniques.

Séquence 4 (2h30) : Les substances psychoactives : tabac, alcool, médicaments et stupéfiants ; Les troubles du comportement : jeux d'argent, alimentation, sexualité, achats compulsifs ; Les nouvelles formes d'addictions liées à l'électronique ; Les risques et les conséquences d'une addiction sur son activité professionnelle, sur ses relations, sur son organisation et dans son quotidien. Mise en situation avec parcours et jeux d'adresse

Séquence 5 (1h) : Les principes de la communication bienveillante ; Le point sur les réseaux d'aide

Séquence 6 (15 min) QCM d'évaluation.

Séquence 7 (30 min) Correction et clôture de la formation

Public

Salariés d'entreprise

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

3 minimum, 15 maximum

Pré-Requis

Maîtrise du français (écrit, compréhension orale)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : 7 heures

Date : A définir

**Horaires : 8h15 – 11h45 et
12h45 – 16h15**

**Lieu : AFPI NFC, 5 rue du
château 25400 EXINCOURT**

**Coût : 300 € HT / jour /
personne**

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés théoriques sur les méthodes et les pratiques leur permettent de comprendre les enjeux de la formation.

Travaux en petit groupe favorisant le partage et la capitalisation des bonnes pratiques.

Exercices pratiques d'entraînements et de réflexions plaçant les participant dans des situations de travail.

Vidéos diffusées pour analyser les pratiques professionnelles.

Lunettes de simulation de consommation d'alcool ou de cannabis.

Jeux d'adresse, plots de parcours, plateau et verres en plastique.

Brochure de l'INRS :

- ED 6147 Pratiques addictives en milieu de travail : Principes de précaution

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices théoriques - Exercices pratiques...) pour valider les acquis de l'apprenant.

Validation

Attestation de stage.

